

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Pollution-a-l-uranium-au-Tricastin-40314>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Vidéos > **Pollution à l'uranium au Tricastin - la SOCATRI AREVA doit être condamnée**

**17 juin 2011**

## **Pollution à l'uranium au Tricastin - la SOCATRI AREVA doit être condamnée**

**Areva-Socrati devant la justice suite aux fuites radioactives détectées sur le site nucléaire de Tricastin 2008.**

[> En savoir plus](#)

La Cour d'appel de Nîmes examine aujourd'hui l'appel déposé notamment par le réseau " Sortir du nucléaire" de la décision du tribunal correctionnel de Crapentras de relaxer Areva-Socrati des accusations de pollution des eaux.

SOCATRI-AREVA est accusée d'avoir déversé près de 75 kilos d'uranium dans deux rivières, le 8 juillet 2008, soit en une seule journée la quantité maximale autorisée pour 27 années

Cet été là, plusieurs cours d'eau ont subi une pollution radioactive après cette fuite d'uranium sur le site nucléaire du Tricastin à Bollène dans le Gard.

La Socrati avait été relaxée le 16 Octobre 2010 du délit de pollution des eaux mais avait été condamnée à une amende de 40.000 euros pour avoir omis de déclarer immédiatement l'incident .



**Reportage de France 3 Languedoc Rousillon du 17 juin 2011**



**France 3**